



voie verte Quissac - Sauve

Entre Méditerranée et Cévennes, la moyenne vallée du Vidourle, constituée de plaines et de collines, est aussi un lieu chargé d'histoire, comme le montre son patrimoine architectural.

A mi-chemin entre Nîmes, Montpellier et Alès, c'est une terre gorgée de soleil, traversée par le fleuve Vidourle, où se succèdent des paysages préservés aux odeurs enivrantes de garrigue.

Le Conseil général du Gard vous propose de découvrir cette partie de notre territoire gardois, de Quissac à Sauve, en empruntant cette nouvelle voie verte qui borde le Vidourle, traverse la garrigue en longeant le vignoble.

Un parcours sportif ou une promenade familiale, à pied, à roller ou à vélo, cette nouvelle voie illustre notre volonté de favoriser les déplacements doux.

Réalisée et financée par le Conseil général du Gard avec le concours de la Région Languedoc-Roussillon, cette voie verte s'inscrit dans un projet plus vaste de développement et de liaisons des voies vertes du Gard. Nous concrétisons ainsi jour après jour notre démarche, avec vous, pour construire un Gard durable, un Gard meilleur.

Damien ALARY

Président du Conseil général du Gard

Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon

SERVICES À PROXIMITÉ

- Réparation et location de vélos à Sauve
- Hébergements et restauration (*hôtels, gîtes, campings, chambres d'hôtes, restaurants, produits du terroir...*)

INFORMATIONS UTILES

Le cartoguide « Vallée du Vidourle autour de Sauve et Quissac » est disponible au :

- **Comité Départemental du Tourisme du Gard**
3 rue cité Foulc - BP122 - 30010 Nîmes cedex 4
Tél. : 04 66 36 96 30 - www.tourismegard.com

- **Office de tourisme de Nîmes**
6 rue Auguste - 30020 Nîmes
Tél. : 04 66 58 38 00 - www.ot-nimes.fr

- **Office de tourisme intercommunal**
www.vallee-vidourle.com

Quissac : avenue du 11 novembre - 30260 Quissac
Tél. : 04 66 77 11 48

Sauve : Les Cazernes - 26, rue des Boisseliers - 30610 Sauve
Tél. : 04 66 77 57 51

AUTRES ADRESSES UTILES

www.meteofrance.fr ou 08 92 68 02 30
Appel d'urgence : 18 ou 112

le GARD
aménage le territoire
www.gard.fr



6 km de balades !

voie verte Quissac - Sauve

COMMENT Y ALLER ?

DEPUIS NÎMES : aller à Quissac par la RD999

DEPUIS ALÈS : aller à Quissac par la RD6110 puis la RD999

DEPUIS LE VIGAN : aller à Sauve via Ganges par la RD999

DEPUIS SOMMIÈRES : aller à Quissac par la RD6110 puis la RD999

DEPUIS MONTPELLIER : aller à Quissac par la RD17 puis la RD 45

PAR LE CAR : desserte de Quissac et Sauve par la ligne 40 du réseau « EDGARD » (*forfait 1,50 € / trajet*)
www.edgard-transport.fr ou 0 810 33 42 73

Réalisation et financement



www.gard.fr

Allez-y avec **Edgard**
le Conseil général vous transporte

Edition juin 2012

Document édité par
le Conseil général du Gard
Hôtel du Département
3, rue Guillemette
30044 Nîmes
www.gard.fr

Randonneurs, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, le Conseil général du Gard a réalisé pour vous

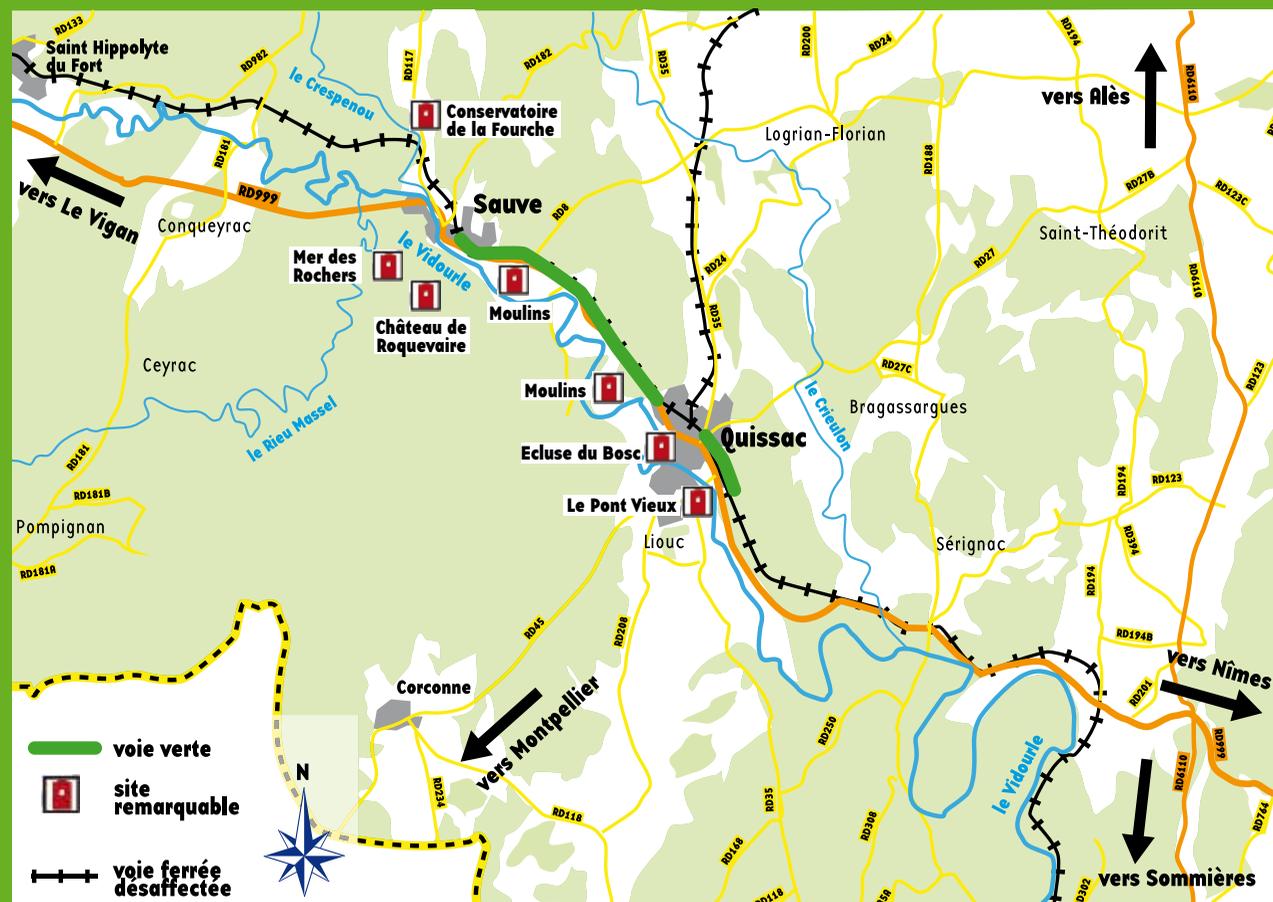
la voie verte de Quissac - Sauve

Elle emprunte le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer Nîmes-Le Vigan via Sommières et Quissac. Cette voie ferrée étudiée et construite entre 1875 et 1885 est désaffectée depuis 1991. Le Conseil général du Gard en a fait l'acquisition, sur une longueur totale de près de 100 km allant de Caveirac au Vigan et de Quissac à Lézan.



Longue de près de 6 km et large de 3 m, la voie verte est une piste dédiée aux piétons, cyclistes, rollers et aux personnes à mobilité réduite. Cette voie, interdite aux véhicules à moteur, propose un parcours sans danger, avec peu de dénivélés et peu d'intersections avec des routes.

La voie verte se creuse dans la Moyenne Vallée du Vidourle au paysage collinaire. Elle s'insère entre les monts boisés de chêne vert, de pin d'Alep et de chêne pubescent et les plaines agricoles de vigne, de grandes cultures, de prairies et de friche.



La voie verte chemine à proximité du Vidourle. Elle traverse Quissac et Sauve, invitant à la découverte touristique des villages et de leurs environs.

Vous pouvez vous reporter au cartoguide « Vallée du Vidourle, autour de Sauve et Quissac ».



RÈGLES DE BONNE CONDUITE

- TENEZ votre droite et dépassez avec précaution
- RESPECTEZ les priorités
- RESPECTEZ la nature, emportez vos déchets
- LA SURVEILLANCE des enfants reste sous la responsabilité des parents
- TENEZ VOS CHIENS en laisse
- SUR LA « ROUTE PARTAGÉE » AUTOS ET VÉLOS : respectez le code de la route, roulez sur une file et soyez vigilants

À DÉCOUVRIR AUSSI

... dans la Moyenne Vallée du Vidourle

- le patrimoine remarquable qu'offre chaque commune traversée
- les traditions taurines, d'avril à octobre, dans les rues de village, avec les gardians à cheval entourant les taureaux (abrivados) et les lâchers de taureaux (encieros)
- les promenades à cheval, les manades (élevage des taureaux), les sentiers de randonnées et de VTT balisés, les sorties en calèche, les locations d'âne, la pêche
- les caves coopératives et producteurs viticoles

... et dans tout le département du Gard

- la voie verte entre Caveirac et Sommières - 21 km
- la voie verte du Martinet à Beaucaire - 3 km
- la voie verte de Vauvert-Gallician - 7 km reliée à la boucle de cyclodécouverte de la Camargue gardoise (17 km de routes « partagées »)
- la promenade du Viaduc, voie verte reliant Molières - Cavailiac, Arre et Bez-et-Esparon - 3,5 km
- la boucle de cyclodécouverte de l'Uzège et du Pont du Gard : routes « partagées » et pistes cyclables - 32 km

... prochainement :

- les 13 premiers km de la voie verte du Pont du Gard, entre Beaucaire et Sernhac
- la véloroute internationale du Léman à la Méditerranée
- la voie verte de l'Espiguette
- des voies vertes reliant le Gard à l'Hérault, entre Sumènes et Ganges, et entre Saint-Hippolyte-du-Fort et Ganges
- la poursuite de voies vertes existantes avec les promenades du Viaduc et celles menant de Quissac à Sauve et de Caveirac à Sommières
- les boucles cyclodécouverte de la Vanauge et du Sommiérois
- l'extension de la boucle cyclodécouverte de la Camargue gardoise

Randonneurs, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, le Conseil général du Gard a réalisé pour vous

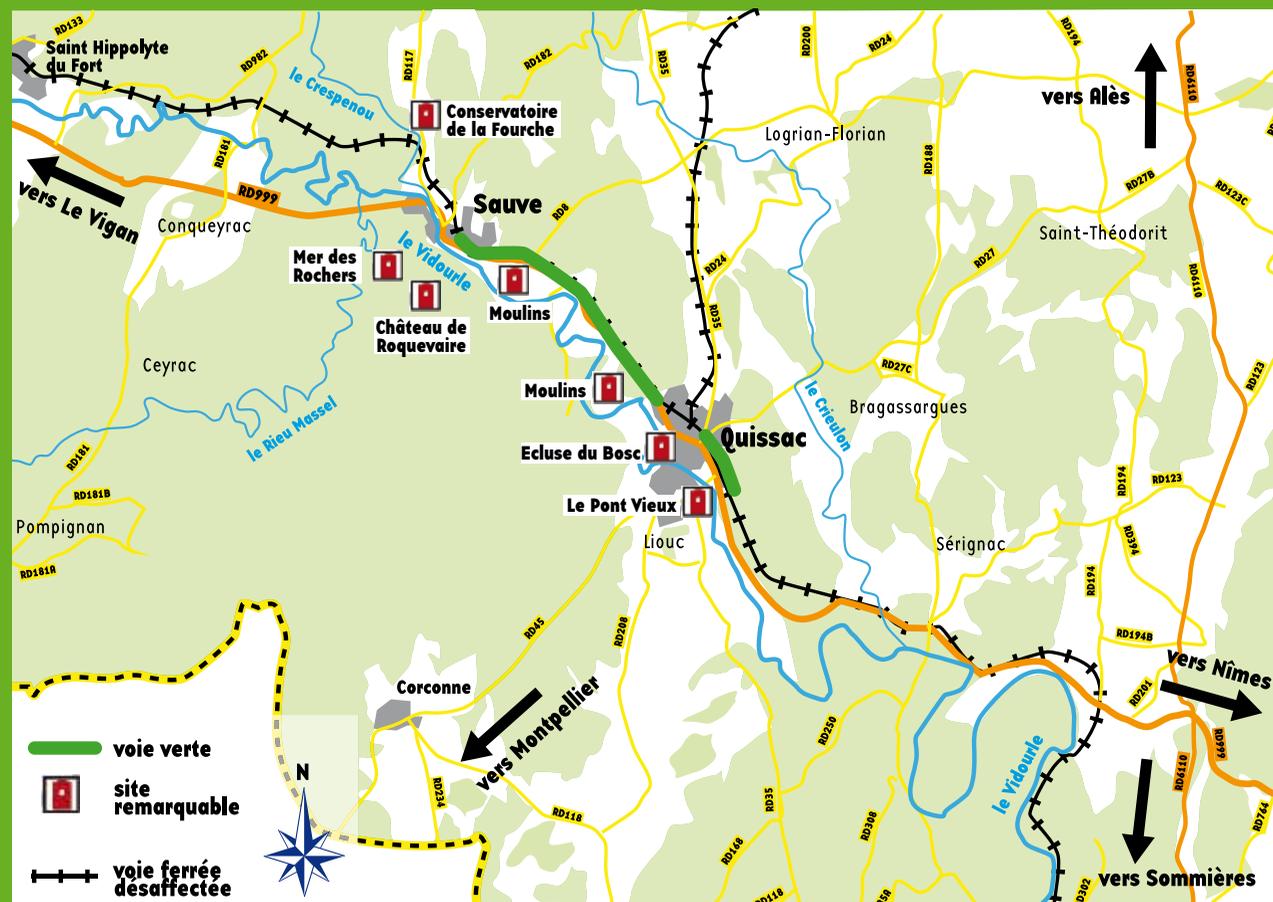
la voie verte de Quissac - Sauve

Elle emprunte le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer Nîmes-Le Vigan via Sommières et Quissac. Cette voie ferrée étudiée et construite entre 1875 et 1885 est désaffectée depuis 1991. Le Conseil général du Gard en a fait l'acquisition, sur une longueur totale de près de 100 km allant de Caveirac au Vigan et de Quissac à Lézan.



Longue de près de 6 km et large de 3 m, la voie verte est une piste dédiée aux piétons, cyclistes, rollers et aux personnes à mobilité réduite. Cette voie, interdite aux véhicules à moteur, propose un parcours sans danger, avec peu de dénivelés et peu d'intersections avec des routes.

La voie verte se creuse dans la Moyenne Vallée du Vidourle au paysage collinaire. Elle s'insère entre les monts boisés de chêne vert, de pin d'Alep et de chêne pubescent et les plaines agricoles de vigne, de grandes cultures, de prairies et de friche.



La voie verte chemine à proximité du Vidourle. Elle traverse Quissac et Sauve, invitant à la découverte touristique des villages et de leurs environs.

Vous pouvez vous reporter au cartoguide « Vallée du Vidourle, autour de Sauve et Quissac ».



RÈGLES DE BONNE CONDUITE

- TENEZ votre droite et dépassez avec précaution
- RESPECTEZ les priorités
- RESPECTEZ la nature, emportez vos déchets
- LA SURVEILLANCE des enfants reste sous la responsabilité des parents
- TENEZ VOS CHIENS en laisse
- SUR LA « ROUTE PARTAGÉE » AUTOS ET VÉLOS : respectez le code de la route, roulez sur une file et soyez vigilants

À DÉCOUVRIR AUSSI

... dans la Moyenne Vallée du Vidourle

- le patrimoine remarquable qu'offre chaque commune traversée
- les traditions taurines, d'avril à octobre, dans les rues de village, avec les gardians à cheval entourant les taureaux (abrivados) et les lâchers de taureaux (encieros)
- les promenades à cheval, les manades (élevage des taureaux), les sentiers de randonnées et de VIT balisés, les sorties en calèche, les locations d'âne, la pêche
- les caves coopératives et producteurs viticoles

... et dans tout le département du Gard

- la voie verte entre Caveirac et Sommières - 21 km
- la voie verte du Martinet à Beaucaire - 3 km
- la voie verte de Vauvert-Gallician - 7 km reliée à la boucle de cyclodécouverte de la Camargue gardoise (17 km de routes « partagées »)
- la promenade du Viaduc, voie verte reliant Molières - Cavailiac, Arre et Bez-et-Esparon - 3,5 km
- la boucle de cyclodécouverte de l'Uzège et du Pont du Gard : routes « partagées » et pistes cyclables - 32 km

... prochainement :

- la voie verte du Pont du Gard (1^{er} tronçon de Beaucaire à Sernhac = 13 km)
- la véloroute internationale du Léman à la Méditerranée (les tronçons Saint-Gilles - Gallician = 12 km ; Gallician - Aigues-Mortes = 13,4 km ; Beaucaire - Bellegarde = 12 km)
- la voie verte de l'Espiguette (1^{er} tronçon = 2,6 km et 2^e tronçon = 2 km)
- la voie verte Sumène (Gard) - Ganges (Hérault) = 4,5 km
- la voie verte Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) - Ganges (Hérault) = 11 km
- la poursuite de la voie verte de Caveirac - Sommières au-delà de Sommières vers Fontanès = 8 km supplémentaires
- la poursuite de la voie verte de Quissac-Sauve dans Quissac = 1 km supplémentaire
- la poursuite de la promenade du Viaduc au nord de Le Vigan : réhabilitation du Viaduc et construction d'une passerelle franchissant la RD999 pour rejoindre l'ancienne gare de Arre = 0,6 km supplémentaire
- la boucle cyclodécouverte de la Vaunage, au départ de Calvisson, « Les olivettes » - 13,5 km de routes « partagées » et 7,5 km de la voie verte de Caveirac - Sommières
- la boucle cyclodécouverte du Sommiérois, au départ de Sommières, « Le Vidourle » - 30 km de « routes partagées » et 4 km de la voie verte de Caveirac - Sommières
- l'extension de la boucle cyclodécouverte de la Camargue gardoise, au départ de Vauvert, « les Costières » - 19 km supplémentaires de « routes partagées »